

Commentaires sur le budget 2021

Produits

Revenus concernant les appareils (32000, 32100, 32200)

La révision de la LiMA (Liste des moyens auxiliaires) a abouti à de fortes baisses de tarifs dans les domaines de location d'appareils traitant les troubles du sommeil et la ventilation mécanique à domicile. Ces baisses de tarifs sont effectives dès mars 2021. De plus, certaines caisses-maladies ne rembourseront plus le contrôle d'évolution effectué chaque année pour les patients CPAP. Nous comptons cependant sur une hausse des prestations fournies par la LpJ pour atténuer la diminution des revenus liés à cette baisse de tarifs.

Recette service Vaccination (33000)

Le montant a été réajusté en fonction du résultat de l'exercice 2020.

Recette service Tuberculose (33200)

Les montants alloués pour le mandat TB ont été revus à la baisse en raison d'un ralentissement du nombre de cas TB, observé déjà 2020

Recettes cours (36000)

Les recettes de cours diminuent en 2021 en raison de la pandémie qui impacte la réalisation des cours.

Charges

Achat, entretien, réparation, remplacement appareils (42100) et Oxygène (42500)

La répartition des montants entre les rubriques 421000 et 42500 a été faite différemment dans le budget 2021 par rapport à 2020 en raison d'une nouvelle manière de comptabiliser ces charges.

Charges Service Tuberculose (43200)

Le montant budgetisé pour les charges de la tuberculose a été revu à la baisse car le nombre de cas TB est en diminution.

Contribution LpS (44900)

La contribution LpS a diminué en raison de restrictions budgétaires mises en place au sein de la Ligue pulmonaire Suisse.

Charges cours LpJ (46000)

Les charges de cours ont diminué car il y aura moins de cours réalisés en 2021 en raison de la pandémie.

Salaires (50000)

Le montant indiqué dans le budget (frs 505'000.-) correspond à la somme des salaires annuels de toutes les collaboratrices actuellement engagées à la LpJ.

Formation continue (58100)

Les montants de la formation continue sont fixés en fonction des cours prévus pour le personnel en 2021.

Dédommagement des frais et des déplacements (58200)

Les montants alloués en 2021 sont moins importants qu'en 2020 car le regroupement de l'équipe sur un seul site a permis de diminuer les km et les frais.

Loyer des bureaux (60000)

L'estimation du loyer des bureaux dans le budget 2020 étant trop élevée, elle a été réajustée pour 2021 en tenant compte du loyer mensuel effectif et des charges que la LpJ verse pour l'occupation du rez-de-chaussée dans son bâtiment. Ce montant est ensuite mis en produit dans la rubrique 86000, sous Résultats immeuble.

Electricité (64000)

Un montant plus important est prévu au budget 2021 pour l'électricité. En effet, la facture d'électricité sera établie pour la première fois en juin 2021 et elle portera sur l'année 2020 et le 1^{er} semestre 2021.

Téléphone, fax, internet (65100)

En raison d'un changement de fournisseur de téléphone et internet, les charges liées aux abonnements sont plus importantes en 2021 pour de meilleures prestations.

Maintenance et support IT (65700)

Cette rubrique contient les charges suivantes prévues en 2021 :

- Maintenance informatique : frs 3'000.-
- Achat d'un ordinateur portable pour le secrétariat (frs 1'600.-) ainsi que l'achat et l'installation d'un écran TV pour des présentations multimédias (frs 9'400.-)

Projets et manifestations (66100)

Il s'agit de contributions à des manifestations ou congrès romands. Une somme minimale est prévue en 2021 au cas où ces activités pourraient avoir lieu.

Amortissements machine de bureau et informatique (69120)

En raison de l'achat de nouveaux postes informatiques en 2020, l'amortissement de ce matériel est plus conséquent au budget 2021.

Revenus locatifs de l'immeuble (86020)

Les revenus locatifs de l'immeuble ont été calculés pour une année entière de location des appartements et des places de parc.